CCI NORMANDIE	**MARCHÉ PUBLIC** **ACCORD-CADRE DE SERVICES**

FOURNITURE DE SOLUTIONS DE VEILLE MEDIA, DE REVUE DE PRESSE ET DE VEILLE STRATEGIQUE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Numéro de consultation : **CCIN-2026-AOO-04**

2. Dispositions communes aux deux lots

2.1. Objectifs communs

Les prestations attendues doivent permettre aux CCI de Normandie de :

- Accéder à des contenus de presse et médias pertinents ;
- Rechercher, sélectionner et exploiter les contenus utiles ;
- Automatiser une partie des activités de veille et de diffusion ;
- Disposer d'alertes ciblées selon les profils utilisateurs ;
- Produire des revues ou panoramas de presse selon les besoins ;
- Assurer le respect des droits de propriété intellectuelle applicables ;
- Suivre les usages, les consultations et les consommations ;
- Bénéficier d'un accompagnement au paramétrage, à la prise en main et à l'évolution du service.

2.2. Couverture des sources

Les candidats préciseront de manière détaillée la nature, le volume, le périmètre géographique et la profondeur historique des sources couvertes par leur solution.

La couverture attendue devra porter, selon le lot concerné, sur les catégories suivantes :

- Presse quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle ;
- Presse locale, régionale, nationale et spécialisée ;
- Presse en ligne ;
- Sites internet d'information ;
- Médias audiovisuels, notamment radio et télévision lorsque ces contenus sont disponibles ;
- Réseaux sociaux lorsque leur intégration est proposée par la solution.

Les candidats devront fournir la liste exhaustive des titres et médias intégrés dans leur offre, ainsi que les restrictions éventuelles applicables à certains titres ou catégories de contenus, notamment en matière de consultation, reproduction, export ou diffusion.

Des propositions d'ajouts de titres ou de sources pertinents pour l'économie normande seront appréciées.

2.3. Droits d'auteur, droits de copie et responsabilités

Le candidat devra décrire les dispositions mises en œuvre pour assurer la gestion des droits d'auteur, de reproduction, de consultation, d'export et de diffusion liés aux contenus utilisés dans le cadre des prestations.

Les candidats préciseront notamment :

- Les droits inclus dans leur offre ;
- Les droits non inclus ;
- Les restrictions éventuelles de reproduction ou de diffusion ;
- Les modalités de consultation des contenus soumis à limitation ;
- Les conditions d'export au format PDF, HTML ou tout autre format proposé ;
- Les responsabilités respectives du titulaire et des CCI de Normandie ;
- Les modalités de décompte des reproductions et consultations ;
- Les modalités d'assistance à la déclaration et au paiement des droits auprès des organismes compétents, notamment le Centre Français d'exploitation du droit de Copie, le cas échéant.

Toute offre intégrant une prise en charge complète ou renforcée de ces obligations sera particulièrement appréciée.

Les contenus soumis à restriction devront être signalés explicitement dans la solution, selon une forme proposée par le titulaire et validée par les CCI de Normandie.

2.4. Alertes automatisées

La solution devra intégrer un dispositif d'alertes automatisées permettant la diffusion rapide des informations pertinentes auprès des utilisateurs concernés.

Les alertes devront pouvoir être transmises par courrier électronique selon une fréquence configurable, pouvant aller du temps réel à une diffusion quotidienne ou hebdomadaire.

Le système devra permettre d'adapter les alertes aux différents profils d'utilisateurs, avec des filtres thématiques, géographiques, sources ou niveaux de synthèse adaptés aux besoins des destinataires.

Les candidats préciseront :

- Les délais moyens et maximaux de diffusion des alertes ;
- Les possibilités de personnalisation ;
- Les formats proposés ;
- Les modalités de désabonnement ou de modification par les utilisateurs ;
- Les possibilités d'alerte en cas de sujet sensible ou prioritaire.

2.5. Sécurité, disponibilité et compatibilité technique

L'accès au service devra être sécurisé par identifiant et mot de passe, ou par tout dispositif d'identification équivalent ou supérieur.

Les candidats préciseront les mesures de sécurité, de sauvegarde et de continuité de service mises en œuvre afin de protéger les accès, les données, les contenus et les historiques de consultation.

La solution devra être disponible en permanence, y compris les week-ends et jours fériés. Le titulaire indiquera son taux de disponibilité garanti, sa garantie de temps de rétablissement en cas de dysfonctionnement, ainsi que les modalités de signalement et de suivi des incidents.

La solution devra être compatible avec l'environnement informatique des CCI de Normandie, notamment Windows 11, Microsoft Edge et Microsoft 365.

L'environnement documentaire spécifique de certaines CCI devra également être pris en compte le cas échéant, notamment l'utilisation du logiciel Damaris version 13.3.2 par la CCI Seine Estuaire.

2.6. Support, accompagnement et formation

Le titulaire assurera un accompagnement lors de la phase initiale de paramétrage afin de garantir l'adéquation de la solution aux besoins exprimés par les CCI de Normandie.

Les candidats préciseront :

- Les modalités de conduite de projet ;
- Le calendrier prévisionnel de déploiement ;
- Les modalités de recueil des besoins ;
- Les modalités de paramétrage initial ;
- Les formations proposées aux administrateurs, contributeurs et utilisateurs ;
- Les supports de formation disponibles ;
- Les modalités d'assistance technique et fonctionnelle ;
- Les horaires du support ;

- Les engagements de délai de réponse et de résolution ;
- Les modalités de suivi régulier de la prestation.

Dès la notification du marché, une réunion de cadrage sera organisée dans un délai maximal de 15 jours. Elle aura notamment pour objet de définir et valider les mots-clés ou requêtes, les sources, les modes de livraison ainsi que la fréquence et les horaires de transmission des revues de presse.

La formation initiale des équipes devra intervenir dans un délai maximal de 15 jours à compter de la notification du bon de commande concerné. Elle pourra être réalisée à distance ou en présentiel. À son issue, le titulaire remettra un manuel utilisateur en français, actualisé et couvrant l'ensemble des fonctionnalités de l'outil. Il assurera également une assistance personnalisée jusqu'à la prise en main opérationnelle de la solution.

Le titulaire mettra à disposition une assistance téléphonique ou par courrier électronique pour le traitement des dysfonctionnements jusqu'à leur résolution. Cette assistance devra être accessible au minimum du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8 h à 18 h.

Le titulaire assurera une maintenance préventive destinée à limiter la survenance d'anomalies ainsi qu'une maintenance corrective permettant de rétablir les fonctionnalités existantes. Il précisera le délai maximal de prise en compte, de contournement et de correction à compter du signalement de l'incident.

2.7. Suivi des usages, consommations et reporting

Les CCI devront pouvoir évaluer de manière indépendante l'utilisation du service. La solution devra fournir des indicateurs de suivi, notamment sur les connexions, consultations, exports, diffusions et consommations par utilisateur, par entité, par titre ou par période.

Le titulaire devra permettre :

- La consultation de tableaux de bord ;
- L'export des données de suivi ;
- La production de relevés périodiques ;
- L'alerte des administrateurs lorsque 80 % de la consommation annuelle est atteint pour chaque abonnement ou périmètre concerné ;
- La distinction entre consultation simple, reproduction, export et diffusion lorsque ces usages ont une incidence sur les droits ou la facturation.

2.8. Qualité des prestations

Le titulaire garantira la rapidité de mise à disposition des contenus, la fiabilité des sources et la continuité du service. Il décrira les contrôles qualité appliqués, les modalités de traitement des erreurs de ciblage et les actions correctives mises en œuvre en cas de dégradation de la prestation.

2.9. Évolutions du service

Le titulaire proposera aux CCI de Normandie, pendant la durée du marché, les évolutions futures du service, notamment les nouvelles fonctionnalités, mises à jour et nouvelles versions, selon les conditions précisées dans son offre.

Les candidats indiqueront si ces évolutions sont incluses sans supplément de rémunération ou si certaines fonctionnalités font l'objet d'un chiffrage spécifique.

Lot 1 — Accès aux contenus de presse et réalisation de revues de presse internes

1. Objet du lot 1

Le lot 1 porte sur la fourniture d'une solution permettant aux CCI de Normandie d'accéder à des contenus de presse, de les sélectionner, de les consulter, de les exploiter et de les diffuser en interne dans le cadre de revues de presse quotidiennes, hebdomadaires ou ponctuelles.

On entend par revue de presse une sélection organisée de contenus d'actualité permettant de mettre en évidence les informations les plus pertinentes sur un sujet donné et d'en faciliter la diffusion auprès des destinataires concernés.

Ce lot est centré sur l'accès aux articles, la consultation des contenus, la gestion des droits de reproduction et la diffusion interne des revues de presse.

2. Accès aux contenus de presse numériques

Le titulaire mettra à disposition une plateforme, une interface dédiée ou tout autre dispositif permettant un accès simple, sécurisé et continu aux contenus de presse numériques nécessaires à la réalisation des revues de presse.

Les candidats préciseront :

- La profondeur historique de la base de données ;
- Les modalités d'accès aux archives ;
- Les restrictions applicables à certains titres ;
- Les modalités de consultation des articles ;
- Les modalités d'accès au texte intégral lorsque les droits le permettent ;
- Les conditions d'accès aux photos, encarts, illustrations ou schémas associés aux articles.

3. Accès, profils utilisateurs et licences

La solution devra permettre l'accès à un nombre d'utilisateurs qui sera précisé par le pouvoir adjudicateur. Les candidats détailleront les modalités de gestion des licences, des profils et des accès associés à leur offre.

La solution devra permettre de distinguer :

- Des profils administrateurs (gestionnaires de revues et panoramas) ;
- Des profils de consultation (lecteurs ou destinataires autorisés).

Les candidats préciseront le nombre maximal d'utilisateurs pris en compte dans leur offre, les éventuels paliers tarifaires, les règles applicables aux comptes nominatifs ou partagés, ainsi que les modalités de création, modification, suspension et suppression des accès.

Tableau estimatif des besoins utilisateurs

Entité / Profils	CCI Région Normandie	CCI Caen Normandie	CCI Portes de Normandie	CCI Ouest Normandie	CCI Rouen Métropole	CCI Seine Estuaire
LOT 1						
Profil administrateur	Non communiqué	1	Non communiqué	Non communiqué	Entre 1 et 5	1
Profil consultant	Non communiqué	1 à 5	Non communiqué	Non communiqué	Entre 1 et 5	2 à 50

4. Recherche multicritères et paramétrage des requêtes

La solution devra intégrer un moteur de recherche multicritères permettant de retrouver un article spécifique ou de constituer des sélections à partir de mots-clés, expressions exactes et requêtes avancées.

Les recherches devront pouvoir être réalisées, selon les droits et les données disponibles, à partir des critères suivants :

- Mots-clés ou expressions exactes ;
- Opérateurs booléens ;
- Titre de l'article ;
- Contenu intégral ;
- Date ou période de publication ;
- Média source ;
- Auteur ;
- Thématique ;
- Territoire ou zone géographique.

Les candidats préciseront si les stratégies de recherche peuvent être sauvegardées, modifiées et partagées par les utilisateurs.

Le titulaire devra permettre l'ajout, la modification ou la suppression de mots-clés et requêtes en cours de marché, sans impact budgétaire dès lors que ces évolutions ne bouleversent pas significativement le volume des retombées traitées. Les modifications devront être prises en compte dans un délai maximal de 48 heures.

5. Pré-sélection des articles

Le titulaire assurera la mise à disposition d'une pré-sélection d'articles issus notamment de la presse régionale et locale, ainsi que, dans la mesure du possible, de la presse nationale, sur la base des mots-clés et requêtes définis avec les services utilisateurs.

La pré-sélection devra comporter a minima :

- Le titre de l'article ;
- Un résumé, un chapeau introductif ou tout autre élément permettant de sélectionner le contenu sans ouvrir systématiquement l'article ;
- Le titre du média ;
- La date de publication ;
- L'édition concernée le cas échéant ;
- Le nombre de mots dans l'article lorsque cette information est disponible ;
- Le lien vers le texte intégral lorsque les droits le permettent ;

- L’indication des éventuelles restrictions de consultation, reproduction ou diffusion.

Lorsque les droits le permettent, les articles devront être disponibles dans leur intégralité, avec les photographies, encarts, illustrations ou schémas associés.

Les candidats préciseront les possibilités de génération de résumés indicatifs automatisés, leurs modalités de validation, les limites de ces fonctionnalités et les éventuelles conditions financières associées.

Pour les opérations de vérification et de sélection, chaque CCI devra disposer d’un accès de lecture permettant de consulter l’article sans emporter de droit de rediffusion au-delà des droits inclus dans l’offre.

La solution devra également intégrer un dispositif d’alertes automatisées permettant la diffusion rapide des informations pertinentes auprès des utilisateurs concernés.

Les alertes devront pouvoir être transmises par courrier électronique selon une fréquence configurable, pouvant aller du temps réel à une diffusion quotidienne ou hebdomadaire.

6. Présentation et consultation des articles

Chaque article devra être présenté de manière lisible et exploitable à l’écran, en mode portrait comme en mode paysage.

Lorsque la reproduction de l’article est autorisée, la mise en page originelle devra être respectée, y compris les photographies couleur et les éléments graphiques associés. Le coefficient de réduction appliqué à la copie devra être mentionné le cas échéant.

La présentation de chaque article devra comporter les informations utiles à son identification :

- Logo ou nom de la source ;
- Date ;
- Page ;
- Édition ;
- Informations relatives à la diffusion lorsque disponibles ;
- Positionnement dans la page lorsque cette donnée existe.

Les destinataires autorisés devront pouvoir accéder aux articles transmis de manière simple, idéalement par un lien direct ou un accès en un clic, dans le respect des droits applicables.

7. Diffusion des revues de presse

La solution devra permettre la consultation des pré-sélections en ligne et leur transmission par courrier électronique. Les rythmes, délais et horaires de diffusion devront être configurables selon les besoins des CCI concernées.

Dans la majorité des cas, la presse du jour devra pouvoir être mise à disposition ou transmise avant 7 h 30, sous réserve des délais de mise à disposition propres aux sources et des droits applicables.

L’outil devra intégrer :

- Un dispositif permettant aux utilisateurs autorisés de constituer et diffuser eux-mêmes la revue de presse ;
- La possibilité de choisir les rubriques ;
- La possibilité de choisir le format d’export, notamment PDF et HTML lorsque les droits le permettent ;
- Un historique des pré-sélections quotidiennes ;
- Un historique des revues diffusées ;
- Un dispositif d’information des administrateurs en cas d’incident affectant la diffusion.

8. Archivage électronique et fonds documentaire

Le titulaire précisera les possibilités d’archivage électronique des articles et revues de presse.

Il détaillera notamment :

- La durée d'archivage ;
- La durée de disponibilité des articles ;
- La capacité de stockage incluse ;
- Les conditions de recherche dans les archives ;
- Les restrictions liées aux droits ;
- Les modalités d'export ou de récupération des archives en fin de marché.

8.1. Fonctionnalités d'intelligence artificielle

Le candidat décrira les fonctionnalités d'intelligence artificielle mobilisables dans le cadre du lot 1, notamment pour le résumé indicatif, le classement, la détection des doublons, la qualification des retombées et l'aide à la sélection. Il précisera les données traitées, les modalités de contrôle humain, les garanties de confidentialité, la traçabilité des résultats, les limites connues et les conditions financières éventuelles.

8.2. Corpus éditorial indicatif du lot 1

À titre indicatif, les CCI de Normandie utilisent actuellement les sources ci-dessous pour la réalisation de leurs revues de presse. Cette liste n'est ni exhaustive ni intangible. Le corpus pourra évoluer en fonction de la création, de la disparition ou de la modification de titres et d'éditions. Les titres soumis à des restrictions de reproduction devront être explicitement signalés, sans reproduction lorsque celle-ci n'est pas autorisée.

Le candidat fournira la liste exhaustive des titres et éditions effectivement couverts par son offre et signalera tout écart avec ce corpus indicatif. Des propositions motivées d'ajout de titres ou de sources pertinents pour l'économie normande seront appréciées.

Lorsqu'un nouveau titre pertinent pour le périmètre normand devient disponible pendant l'exécution du marché, le titulaire en informe les CCI de Normandie dans les meilleurs délais et précise ses conditions d'intégration, notamment tarifaires. Son ajout éventuel intervient selon les pièces financières et les règles de modification prévues par le marché.

N°	Source / édition indicative
1	Le Journal des Entreprises (édition Normandie)
2	L'Éveil de Lisieux
3	Le Pays d'Auge
4	Ouest-France (toutes éditions)
5	Le Courrier Cauchois (toutes éditions)
6	Paris-Normandie (toutes éditions)
7	Les Informations Dieppoises
8	L'Éclaireur
9	La Dépêche
10	Le Journal d'Elbeuf
11	Liberté - Le Bonhomme Libre
12	Les Nouvelles de Falaise

N°	Source / édition indicative
13	La Renaissance - Le Bessin
14	La Voix - Le Bocage
15	Eure Infos
16	La Dépêche (éditions Évreux, Louviers et Verneuil-sur-Avre)
17	Le Courrier de l'Eure
18	L'Éveil Normand
19	L'Orne Hebdo
20	L'Orne combattante
21	Le Journal de l'Orne
22	Le Publicateur Libre
23	La Presse de la Manche
24	La Manche Libre (éditions Granville-Avranches, Avranches-Saint-Hilaire, Coutances, Cherbourg et Saint-Lô)
25	Le Marin
26	Le Bulletin de l'Arrondissement de Rouen
27	Le Courrier Picard
28	Le Réveil de Neufchâtel
29	Tendance Ouest
30	Le Journal de l'Axe Seine
31	API Ouest-France
32	Actu.fr
33	La Gazette Normande (lagazettenormande.fr)

Lot 2 — Solution de veille médias multicanale et panorama de presse stratégique

1. Objet du lot 2

Le lot 2 porte sur la fourniture d'une solution de veille médias multicanale et de panorama de presse stratégique permettant aux CCI de Normandie de surveiller l'actualité économique, institutionnelle et territoriale, de recevoir des alertes ciblées et d'exploiter rapidement les informations pertinentes.

Ce lot est centré sur la veille, les alertes, le paramétrage de requêtes, la segmentation des résultats, les panoramas thématiques et les indicateurs d'usage.

2. Veille médias multicanale

La solution devra assurer une surveillance continue et automatisée de différentes catégories de médias, incluant notamment la presse écrite, la presse quotidienne régionale, la presse nationale, la presse spécialisée et la presse en ligne.

La capacité à intégrer une veille des réseaux sociaux constituera un élément complémentaire apprécié dans l'évaluation des offres, sans constituer une exigence indispensable. Les candidats préciseront les réseaux couverts, les modalités de collecte, les limites éventuelles et les conditions financières associées.

La couverture devra s'étendre au territoire normand, à l'échelle régionale et locale, ainsi qu'aux médias nationaux dont les contenus sont susceptibles d'avoir un impact sur l'économie régionale ou les activités des CCI.

3. Accès, profils utilisateurs et licences

La solution devra permettre l'accès à un nombre d'utilisateurs qui sera précisé par le pouvoir adjudicateur. Les candidats détailleront les modalités de gestion des licences, des profils et des accès associés à leur offre.

La solution devra permettre de distinguer :

- Des profils administrateurs (gestionnaires de revues et panoramas) ;
- Des profils de consultation (lecteurs ou destinataires autorisés).

Les candidats préciseront le nombre maximal d'utilisateurs pris en compte dans leur offre, les éventuels paliers tarifaires, les règles applicables aux comptes nominatifs ou partagés, ainsi que les modalités de création, modification, suspension et suppression des accès.

Tableau estimatif des besoins utilisateurs

Entité / Profils	CCI Région Normandie	CCI Caen Normandie	CCI Portes de Normandie	CCI Ouest Normandie	CCI Rouen Métropole	CCI Seine Estuaire
LOT 2						
Profil administrateur	Non communiqué	1	Non communiqué	Non communiqué	Entre 1 et 5	1
Profil consultant	Non communiqué	1 à 10	Non communiqué	Non communiqué	Entre 10 et 20	Entre 2 et 50

4. Paramétrage des requêtes de veille

La solution devra permettre la création, la gestion et l'évolution de requêtes de veille répondant à des besoins variés.

Les utilisateurs devront pouvoir construire des recherches complexes reposant sur :

- Des mots-clés ;
- Des expressions spécifiques ;
- Des opérateurs booléens ;
- Des listes de mots-clés organisées par thématique ;
- Des filtres par source, territoire, média ou sujet.

Les thématiques devront pouvoir être organisées notamment par filières économiques, territoires, acteurs institutionnels, entreprises, politiques publiques ou sujets réglementaires.

Le titulaire assurera un accompagnement lors de la phase initiale de paramétrage afin de garantir l'adéquation de la solution aux besoins des CCI de Normandie.

5. Plateforme de consultation

Le titulaire mettra à disposition une plateforme en ligne accessible aux utilisateurs autorisés.

Cette plateforme devra permettre :

- La consultation de l'ensemble des contenus collectés ;
- La recherche dans les archives ;
- La gestion des requêtes ;
- La gestion des alertes ;
- L'export des contenus sous différents formats, notamment PDF lorsque les droits le permettent ;
- La gestion autonome des accès ;
- La consultation des indicateurs d'utilisation du service.

La plateforme devra permettre de distinguer des profils administrateurs, disposant de droits de gestion, et des profils de consultation.

6. Panoramas de presse stratégiques

La solution devra permettre la création de panoramas de presse personnalisés par thématique, territoire, source, filière économique ou profil utilisateur.

On entend par panorama de presse une présentation structurée et synthétique d'une sélection d'informations issues de la veille, destinée à faciliter la lecture, la hiérarchisation et la diffusion des informations importantes auprès d'un public ciblé.

Les candidats préciseront :

- Les formats de panorama disponibles ;
- Les possibilités de personnalisation graphique ;
- Les modalités de validation avant diffusion ;
- Les possibilités de classement par rubrique ;
- Les modalités de génération automatique ou semi-automatique ;
- Les fonctionnalités éventuelles de résumé automatisé ou d'intelligence artificielle ;
- Les conditions d'export et de diffusion ;
- Les statistiques de consultation associées.

L’usage de fonctionnalités d’intelligence artificielle devra être clairement décrit par les candidats, notamment en matière de génération de résumés, d’aide au classement, de détection de signaux faibles ou de production de synthèses.

7. Délais de mise à disposition des contenus

Les candidats indiqueront les délais moyens et maximaux de mise à disposition des contenus dans la plateforme après leur publication par les médias sources.

Ils préciseront également les délais spécifiques applicables :

- Aux alertes ;
- Aux pré-sélections ;
- Aux panoramas ;
- Aux exports ;
- Aux contenus soumis à restriction.

Ces délais devront permettre d’apprécier la réactivité de la solution et sa capacité à répondre aux besoins opérationnels des CCI de Normandie.

4. Paramétrage des requêtes de veille

La solution devra permettre la création, la gestion et l'évolution de requêtes de veille répondant à des besoins variés.

Les utilisateurs devront pouvoir construire des recherches complexes reposant sur :

- Des mots-clés ;
- Des expressions spécifiques ;
- Des opérateurs booléens ;
- Des listes de mots-clés organisées par thématique ;
- Des filtres par source, territoire, média ou sujet.

Les thématiques devront pouvoir être organisées notamment par filières économiques, territoires, acteurs institutionnels, entreprises, politiques publiques ou sujets réglementaires.

Le titulaire assurera un accompagnement lors de la phase initiale de paramétrage afin de garantir l'adéquation de la solution aux besoins des CCI de Normandie.

5. Plateforme de consultation

Le titulaire mettra à disposition une plateforme en ligne accessible aux utilisateurs autorisés.

Cette plateforme devra permettre :

- La consultation de l'ensemble des contenus collectés ;
- La recherche dans les archives ;
- La gestion des requêtes ;
- La gestion des alertes ;
- L'export des contenus sous différents formats, notamment PDF lorsque les droits le permettent ;
- La gestion autonome des accès ;
- La consultation des indicateurs d'utilisation du service.

La plateforme devra permettre de distinguer des profils administrateurs, disposant de droits de gestion, et des profils de consultation.

6. Panoramas de presse stratégiques

La solution devra permettre la création de panoramas de presse personnalisés par thématique, territoire, source, filière économique ou profil utilisateur.

On entend par panorama de presse une présentation structurée et synthétique d'une sélection d'informations issues de la veille, destinée à faciliter la lecture, la hiérarchisation et la diffusion des informations importantes auprès d'un public ciblé.

Les candidats préciseront :

- Les formats de panorama disponibles ;
- Les possibilités de personnalisation graphique ;
- Les modalités de validation avant diffusion ;
- Les possibilités de classement par rubrique ;
- Les modalités de génération automatique ou semi-automatique ;
- Les fonctionnalités éventuelles de résumé automatisé ou d'intelligence artificielle ;
- Les conditions d'export et de diffusion ;
- Les statistiques de consultation associées.

L’usage de fonctionnalités d’intelligence artificielle devra être clairement décrit par les candidats, notamment en matière de génération de résumés, d’aide au classement, de détection de signaux faibles ou de production de synthèses.

7. Délais de mise à disposition des contenus

Les candidats indiqueront les délais moyens et maximaux de mise à disposition des contenus dans la plateforme après leur publication par les médias sources.

Ils préciseront également les délais spécifiques applicables :

- Aux alertes ;
- Aux pré-sélections ;
- Aux panoramas ;
- Aux exports ;
- Aux contenus soumis à restriction.

Ces délais devront permettre d’apprécier la réactivité de la solution et sa capacité à répondre aux besoins opérationnels des CCI de Normandie.